



Lyon, le 17 janvier 2011

Monsieur le Préfet du Rhône
délégué pour la défense
et la sécurité
Préfecture du Rhône
29 cours de la Liberté
69 003 LYON Cedex 03

Contact :
Lebrun Gilbert 06 03 25 93 41

Objet : demande d'entrevue

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une entrevue.

En effet, le 14 janvier dernier, l'union syndicale SUD-SNSPP-UNSA a été reçue par Monsieur Michel MERCIER, président du conseil d'administration du SDIS du Rhône pour trouver un terrain d'entente sur nos revendications et sur le dernier arrêté que vous avez validé lors du conseil d'administration du 10 décembre 2010. Comme nous l'a précisé le président, il n'a aucun pouvoir sur cet arrêté. C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons.

Au regard de différentes analyses et éléments en notre possession, nous estimons que toutes les règles n'ont pas été respectées. Nous aimerions en discuter avec vous.

Par ailleurs, nous vous informons qu'un préavis de grève a été déposé pour le 1^{er} février 2011 par les syndicats SUD et UNSA et nous craignons que de nouvelles modalités (qui nous semblent illégales) de gestion de la grève soient à nouveau prises par le DDSIS. Un préavis de grève pour la journée du 14 janvier 2011 avait été déposé régulièrement par le syndicat UNSA. Il n'a pas fait l'objet d'ordre de maintien ni de rappel du personnel SPP... Que ce serait-il passé si tous les agents de garde s'étaient porté grévistes ?

Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder cette entrevue

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

SUD

SNSPP

UNSA